



# Le Saint-Siège

---

**MESSAGE DU SAINT-PÈRE JEAN-PAUL II  
À M. KOFI ANNAN, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL  
DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES\***

*A Son Excellence Monsieur Kofi Annan  
Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies*

La dégradation de la situation au Zaïre m'incite à vous exprimer ma profonde préoccupation. Je garde toutefois confiance dans les possibilités de la Communauté internationale pour une action concertée susceptible d'éviter des développements plus tragiques.

Les combats qui se déroulent dans la partie orientale du pays plongent une fois de plus les populations dans des drames humains qui ne peuvent laisser insensibles les responsables des nations. Les nouvelles qui me parviennent des diocèses frappés par les opérations en cours attestent l'état de violence et d'abandon dans lequel sont contraintes de vivre des milliers de personnes.

Je ne puis demeurer indifférent à la situation de ces frères et sœurs en humanité et j'encourage tous les efforts déployés, tant sur le terrain qu'au niveau international, en vue d'un cessez-le-feu immédiat.

Toutefois, la pacification qui s'impose n'aura d'effets durables que si les réfugiés rwandais présents sur le sol zaïrois rejoignent leur pays dans la sécurité et la dignité. Cela ne sera possible qu'avec la collaboration de la Communauté internationale et l'engagement des pays africains.

Il est primordial qu'au Zaïre, comme ailleurs, le principe de l'intégrité territoriale soit respecté de façon absolue, si l'on ne veut pas ouvrir la porte à tous les excès. C'est pourquoi la Communauté internationale doit veiller en priorité à une application précise du droit et à la promotion d'actions visant à une amélioration effective du sort des populations.

Une coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation de l'Unité Africaine me semble de plus en plus s'imposer en vue d'une solution équitable de tous les problèmes qui affectent la vie des peuples dans la région des Grands Lacs.

Enfin, il sera plus facile de mener à bien une tâche d'une telle ampleur - qui appellera certainement des négociations entre toutes les parties concernées si le processus de démocratisation commencé au Zaïre va jusqu'à son terme. Il faut encourager toutes les bonnes volontés, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays, pour créer les conditions favorables à un dialogue national respectueux de toutes les tendances ethniques ou politiques, dialogue auquel l'Église catholique apporte d'ailleurs toute sa contribution.

Je saurais gré à Votre Excellence de bien vouloir porter le contenu de cette lettre à la connaissance des Membres du Conseil de Sécurité.

En vous remerciant de l'attention que vous voudrez bien prêter à ma démarche, je vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire général., à ma très haute considération.

*Du Vatican, le 4 mars 1997.*

**IOANNES PAULUS PP. II**

---

*\*Insegnamenti di Giovanni Paolo II, vol. XX, 1 p. 381-382.*

*L'Osservatore Romano 13.3. 1997 p.1.*

*L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n. 11 p.3.*

*La Documentation Catholique n.2158 p. 354-355.*

© Copyright 1997 - Libreria Editrice Vaticana

---

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana